

Forum de ce numéro: «Service civil & objection de conscience»

Éditorial

Garder courage, sans illusions

En Suisse, nous n'avons pas pour habitude de «donner de la voix» dans la rue à la moindre occasion, et on ne voit pas non plus de hordes en colère vociférant au pied de nos parlements. Nous ne sommes pas la France, dira-t-on, et les violentes révoltes comme celle du 6 janvier 2021 au Capitole américain nous semblent impossibles ici.

Peut-être est-ce parce que nous, les Suisses, sommes régulièrement invités – au moins quatre fois par an – à «donner nos voix» d'une autre manière ?

Nos traditions de démocratie, de fédéralisme et de régionalisme sont certes bien ancrées. Les dates des prochaines votations sont même déjà fixées pour les 20 prochaines années ! Ne sommes-nous pas ainsi certains que tout pourra sans risque continuer comme avant ?

On s'illusionne peut-être un peu, non ? Pour preuve, l'intéressant résultat de la récente initiative populaire «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires».

Balayée par plus des 2/3 d'entre nous, elle nous a donné une carte de Suisse entièrement colorée d'un «Non» incontestable. Vous ne pouvez même pas vous consoler en le qualifiant de «Nein», si vous avez voté «oui», vu que les cantons romands sont à peine plus pâles que les autres sur la carte.

Certes, vous ne pouvez pas simplement vous réjouir de votre démocratie quand vous avez «gagné»... pour ensuite vous en plaindre quand un résultat vous déplaît. Et d'aucuns diront: «cent fois sur le métier...» en se rappelant que les avancées dans notre pays mettent du temps à se concrétiser, qu'elles soient environnementales, sociales ou autres. (Vote des femmes ? AVS ? Service civil ?) C'est le prix à payer, dans une démocratie solide. Mais parfois, quand même, un résultat peut

faire sourire, à défaut de réjouir. Pensons-nous pouvoir – nous, les votants suisses – avoir raison envers et contre tout... même lorsqu'il s'agit des limites planétaires ?

Concrètement, le «non» des urnes peut aussi signifier: «Respecter les limites planétaires ? Euh, oui, oui... mais PAS COMME ÇA».

Peut-être... mais quand même: le monde change, quoique l'on vote ! La biosphère se dégrade, la 6^e grande extinction des espèces est en cours, les populismes montent, les ressources s'amenuisent. Non seulement la Chine veut récupérer Taïwan (*ça, on le savait*), mais les États-Unis veulent maintenant annexer toute l'Amérique du Nord ! Des guerres éclatent et éclateront.

Gardons courage, mais sans rêver. Les limites planétaires se rappellent à nous, que nous ayons voté oui, non, ou pas du tout. Ne nous faisons pas d'illusions.

La Rédaction

Planète Bleue

Cherchez pas le paradis
Je vous assure, c'est ici!
Quel côté de la planète?
Tout au fond de votre tête!
Cessez les feux d'artifice
Qui déciment les gens gratis
A quoi bon se faire la guerre?
Ras-le-bol de cette misère!
Serions-nous dégénérés
Au point de s'entre-tuer?
Qui éteindra la lumière?
Ni vous, ni moi, une chimère!

Emilie Salamin-Amar

Une prochaine journée de L'Essor ...

Qu'avez-vous au programme, pour le prochain solstice d'été ?

Nous réorganiserons à cette occasion une seconde journée de **L'Essor**, faisant suite à celle d'octobre 2023 et reprenant ainsi la tradition appréciée, qui avait cours une fois l'an dans les années '80 ~ '90.

L'invitation et le programme paraîtront dans notre numéro d'avril.

Bonjour,

J'ai lu avec attention dans votre dernier n° l'article de Pierre Aguet, «**La Palestine effacée: un nettoyage ethnique sans précédent**» (p. 10). On y trouve notamment la nomenclature des organisations para-militaires sionistes: la Haganah (*émanation de la gauche sioniste, qui dirigeait alors la communauté juive de Palestine*) et l'Irgoun (*qui, jusqu'en 1938, avait d'excellentes relations avec l'Italie fasciste, relations interrompues suite à l'adoption de lois raciales anti-juives par le régime de Benito Mussolini, lors de son rapprochement avec l'Allemagne hitlérienne*). Dans l'article de Pierre Aguet, le 3^e groupe cité serait «le groupe Kern». Il s'agit d'une erreur orthographique, non détectée par la ou les personnes ayant relu l'article.

En fait, la dénomination exacte de cette organisation est LEHI (Combattants pour la liberté d'Israël). Il s'agissait d'une scission (de droite) de l'Irgoun (déjà très à droite...), au moment de la Deuxième Guerre mondiale, quand l'Irgoun décida d'interrompre les opérations militaires contre l'armée britannique (la Palestine étant alors sous mandat du Royaume-Uni). L'expression «groupe Stern» vient des Britanniques, qui désignaient cette organisation comme le «Stern gang», du nom de son premier dirigeant, Avraham Stern (mort après sa capture par l'armée britannique en 1942). Son successeur fut un certain Yitzhak Shamir, qui fut quelques décennies plus tard premier ministre israélien.

Par hostilité à la Grande-Bretagne, le LEHI prit contact pour conclure une alliance avec l'Allemagne nazie¹. Événement peu rappelé en regard du rappel de la collusion réelle du grand mufti de Jérusalem, Hadj Amin El Husseini avec l'Allemagne nazie durant la Deuxième Guerre mondiale, collusion utilisée par la propagande israélienne pour «nazifier» toutes les organisations de la résistance palestinienne, ainsi que – de manière perfide – les mouvements de soutien au peuple pales-

tinien (alors que toute l'extrême-droite européenne², étatsunienne et hindoue soutient Israël).

En 1948, le LEHI eut deux «exploits» à son actif:

1) le massacre perpétré de compte à demi avec l'Irgoun dans le village palestinien de Deir Yassin. Cet événement est rappelé dans un ouvrage de Jacques de Reynier (délégué suisse du Comité international de la Croix-Rouge en Palestine), A Jérusalem, un drapeau flottait sur la ligne de feu (Boudry, La Baconnière, 1950). Cet ouvrage a fait l'objet d'une réédition plus récente aux Éditions Georg (Genève), en 2002: Jacques de Reynier. 1948, à Jérusalem - Persée

2) l'assassinat du comte Folke Bernadotte (médiateur de l'ONU), jugé par le LEHI trop favorable aux Palestiniens (il avait proposé une restructuration, moins favorable à l'État d'Israël, du plan de partage de la Palestine, votée par une ONU bien peu universelle en novembre 1947). cf. la page: Folke Bernadotte – Wikipédia

Bonne lecture et salutations solidaires.

Hans-Peter Renk

1 Ces contacts échouèrent finalement en raison de l'arrestation de l'émissaire du LEHI en Syrie, alors qu'il tentait de rejoindre la Turquie pour y prendre contact avec l'ambassade allemande dans ce pays.

2 Y compris Alternative für Deutschland (AfD), dont le gauleiter de Thuringe et la fédération qu'il dirige font l'objet d'une investigation de l'Office de protection de la Constitution pour sympathies pro-nazies; ou le Schweizerische Volkspartei – dénommé, sans doute par antiphrase, en Suisse romande – Union démocratique du Centre - qui réussit à faire passer au Parlement suisse la suppression des crédits à l'UNRWA (l'Office des Nations Unies pour les réfugié-e-s de Palestine).

Votre journal participatif

En lisant le courrier des lecteurs ci-dessus, vous vous dites peut-être qu'il ne s'agit pas d'une simple opinion ou commentaire de lecteur sur un article déjà paru, comme on le voit dans d'autres journaux. En effet, ce texte serait plutôt à considérer comme un article en soi, ou à tout le moins un complément d'information important sur le sujet traité, vu son contenu et ses notes de bas de page. **Merci** à notre abonné M. Renk, pour cette contribution rédactionnelle.

Et, à cette occasion, profitons de cet espace en bas de page pour rappeler à nos nouveaux abonnés, et peut-être à vous tous, que **L'Essor** est depuis longtemps un journal participatif. Chacun peut contribuer aux numéros à venir, en soumettant à la Rédaction deux sortes d'articles:

1. Articles thématiques, selon les thèmes des prochains forums annoncés... ou
2. Articles généraux, en relation avec la charte du Journal :
La cause de la paix – Le respect de la vie – La pratique de la solidarité – L'ouverture à la créativité

Soumettez vos articles à: redaction@journal-lessor.ch Plus de détails sur notre page journal-lessor.ch/redaction
Pour suggérer un thème de forum ou proposer une contribution rédactionnelle plus régulière, contactez-nous.

À bientôt ?

« Le refus de porter les armes, hier & aujourd'hui »

Ce n'est un secret pour personne, les guerres n'ont jamais vraiment cessé dans le monde, quelles que soient les époques. Et de tous temps, des êtres humains, guidés par leur foi, leurs convictions humanistes, politiques ou autres, se sont levés pour s'y opposer. Alors que les incendies de la folie humaine ont repris en Ukraine, au Moyen-Orient et ailleurs, nous avons à cœur de proposer à nos lecteurs le thème de ce présent forum. Il occupe en effet une grande place dans l'ADN et dans l'histoire de notre journal. Ce que ce numéro tend à démontrer. Notre ami Pjotr, nouvellement arrivé dans l'Équipe, y a grandement contribué et est notre rédacteur-invité, pour ce numéro. Bonne lecture à tous !

La Rédaction

Il y a 40 ans, en février 1984, l'Initiative populaire pour un authentique service civil fondé sur la preuve par l'acte a été balayée par une grande majorité des votants. A peine 36 % de oui et seuls les cantons de Genève et Bâle Ville ont plaidé pour un service civil.

La frustration des militants dont beaucoup d'objecteurs était énorme et il a fallu du temps pour rassembler ses esprits et reprendre la lutte pour un service civil. Rien qu'en 1983, l'année précédente de la votation, 745 objecteurs de conscience – un record triste – ont été condamnés à des peines de prison qui pouvaient aller jusqu'à 10 mois. Le comité de l'Initiative a mandaté un petit groupe afin de préparer une action pour maintenir en vie la flamme.

Assez vite les doux rêveurs dont des objecteurs ont eu l'idée d'envoyer une « Ordonnance pour un service volontaire » à toutes les communes, à tous les parlementaires fédéraux et aux Tribunaux militaires. Le groupe a donné le nom « on peut rêver » à cette action non-violente, en allemand « träumen erlaubt ».

Nous avons élaboré et rédigé cette ordonnance en allemand, français et italien et l'avons envoyée à toutes les communes avec une lettre d'accompagnement de la Chancellerie fédérale, signée par le Président de la Confédération, Kurt Furgler. Voici deux extraits de cette lettre : « Il est indiscutable que la problématique des objecteurs de conscience exige une solution... » et plus loin « Afin d'offrir une solution aux nombreux jeunes gens qui doivent actuellement être condamnés par la justice militaire ou qui cherchent une issue par le biais d'un examen psychiatrique, nous avons décidé d'introduire un service volontaire. »

Le 6 décembre 1985 – jour de St. Nicolas – ce courrier est parti et arrivé le lendemain dans les Communes qui étaient débordées par la consigne de créer un service volontaire pour leurs citoyens. Elles n'ont pas vu qu'en bas de la lettre de la Chancellerie était écrit en petites caractères « on peut rêver » avec l'adresse de la Perma-

nence des Objecteurs de Berne. Ce jour-là, les lignes téléphoniques du Palais fédéral ont chauffé.

Même le Conseil fédéral a dû s'occuper de ce contretemps. La Chancellerie a précisé dans un communiqué « qu'elle rappelle que cette prétendue ordonnance est un « faux » et que jamais une telle ordonnance a été édictée ». C'est en effet que le Conseil Fédéral qui est habilité à rédiger une ordonnance. Cela nous a valu une inculpation d'« usurpation de fonction » par le Ministère public de la Confédération.

Notre passage au Tribunal s'est très bien passé. À notre surprise, nous avons été acquittés et le tout aux frais de l'État qui a même dû payer les honoraires de notre avocat ! Le juge a estimé que la lettre était facilement reconnaissable comme « plaisanterie » avec un minimum d'attention. Le Procureur général a bien fait recours contre cet acquittement, avec un jour de retard, probablement exprès pour ne pas devenir la risée de tout le monde. Donc le Tribunal cantonal n'avait pas d'autre choix que de confirmer l'acquittement de la première instance, sans discussion.

Notre action a porté ses fruits. Les journaux ont bien relaté et commenté notre action. Même si le service volontaire dans les communes ne s'est pas réalisé par la suite, quelques années après notre démarche, le Parlement a remis la question sur le tapis et finalement le Service civil a été introduit. Aujourd'hui il est devenu réalité et même si certains partis politiques de droite n'ont jamais digéré cette alternative à l'armée et essaient tout le temps de diminuer sa portée, elle se porte bien.

Les objecteurs d'aujourd'hui ou plutôt les civilistes, car il n'y a plus vraiment d'objection à faire pour être admis au Service civil, ne sont souvent même pas au courant qu'il n'y pas si longtemps, on devait aller en taule ou chez le psychiatre pour échapper à l'armée.

Pjotr Haggjenjos

Service civil en Suisse – une longue histoire

Pour en arriver à un service civil en Suisse, il a fallu lutter pendant un siècle. Des centaines, voire des milliers d'hommes ont été emprisonnés ou psychiatisés pendant toutes ces sombres années.

Cela a commencé au début du 20^e siècle. Entre 1903 et 1906, une vague d'opposition au service armé a engendré une soixantaine de condamnations par les tribunaux militaires. Suite à la condamnation du syndicaliste chaud-de-fonnier Charles Naine en 1903, le pasteur Pettavel de La Chaux-de-Fonds et 15 cosignataires ont demandé que l'objection de conscience soit reconnue. Une commission ad hoc a alors proposé de soutenir la création d'un service civil. La réponse du Conseil fédéral fut sèche : « nul ne peut, pour cause d'opinion religieuse, s'affranchir de l'accomplissement d'un devoir civique. ». 1

En 1917, la motion du Conseiller national Hermann Greulich a également été refusée. Elle demandait la libération de l'astreinte militaire pour les objecteurs « condamnés une première fois pour refus de servir pour des motifs religieux, moraux ou politiques » moyennant un service civil « de même durée à but culturel ». Cette proposition avant-gardiste était pourtant remarquable, car elle incluait également les motifs politiques et prônait la même durée que le service militaire.²

L'ingénieur Pierre Cérésolle, objecteur lui-même et créateur du Service Civil international SCI, n'avait pas plus de succès avec sa pétition lancée en 1923, qui fut sèchement rejetée par le parlement. Des motions et initiatives parlementaires entre 1946 et 1964 ont toutes été refusées³

À partir des années 1960, le problème devenait toujours plus brûlant. Durant la décennie 1960 – 1969, il y a eu 797 objecteurs, suivis de 3712 objecteurs de 1970 à 1979. Leur nombre montait en flèche pendant les dix années suivantes (1980 – 1989) avec 5410 condamnations! Les peines pouvaient atteindre dix mois. C'était six au maximum pour la minorité de ceux qui étaient considérés comme de « bons objecteurs de conscience » davantage pour ceux appelés « réfractaires » auxquels on ne reconnaissait pas un « grave conflit de conscience » ni des « motifs religieux ou éthiques ».⁴

Plusieurs initiatives populaires ont proposé de trouver une solution pour ces milliers d'objecteurs. L'initiative dite de Münchenstein, déposée en 1972 n'avait pas fait de propositions concrètes quant à la durée, ni concernant un examen des motifs d'objection. Cette proposition a provoqué pas mal de controverses, même pour ceux qui étaient favorables à l'introduction d'un service civil. Suite à cela, le Conseil fédéral a été chargé d'élaborer un article dans la constitution. La solution proposée au vote populaire fut toutefois rejetée en 1977.⁵

Peu après, en octobre 1977, une nouvelle initiative « pour un authentique service civil basé sur le principe par l'acte », n'a pas trouvé grâce non plus devant le peuple, car 63.8 % des

votants l'ont balayée. La déception des adeptes de cette initiative, dont un grand nombre d'objecteurs, fut énorme. Leur contre-projet sous forme d'une ordonnance du Conseil fédéral pour un service volontaire, élaboré par un groupe avec le doux nom de « On peut rêver » (cf. page 3) a été envoyé à toutes les communes. Le Conseil fédéral a déclaré que c'était un « faux ».⁶

À partir des années 70, Amnesty International a dénoncé la « violation des droits de l'homme en Suisse » année après année. Au milieu des années 70, tous les pays de l'Europe de l'Ouest avaient introduit un service civil, sauf nous ! Ce facteur-là a probablement contribué à l'introduction d'un service civil dans notre pays.⁷

Une motion d'Eva Segmüller du Parti démocrate chrétien a d'abord conduit à une révision du droit pénal qui proposait que les peines de prison soient remplacées par « une astreinte au travail » qui devait conserver le caractère de sanction.⁸ La discussion continuait et une initiative parlementaire a proposé la création d'un service civil. Le 17 mai 1992 enfin, le peuple suisse a approuvé l'article 18 al. 1 : « **Tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire. La loi prévoit un service civil de remplacement** ». Il y a donc 30 ans maintenant que la loi fédérale sur le Service civil est entrée en vigueur. C'était le 1^{er} octobre 1996 exactement.⁹

Depuis, les objecteurs de conscience ont la possibilité de faire un service civil, plutôt que d'aller en prison ou chez un psychiatre ou autre médecin pour se faire « réformer », comme c'était le cas auparavant. Pendant les années de transition de 1990 – 1993, il y a eu 1898 objecteurs, et plus que 800 en 1992/93 quand le principe de l'objection était déjà inscrit dans la constitution.⁴

Voilà comme nous sommes arrivés là. Je ne sais pas si les jeunes civilistes d'aujourd'hui ont conscience de cette longue lutte menée par leurs prédécesseurs. Soyons contents et soyez contents chers amis civilistes que vous ne devez plus choisir entre le psy et la taule, si vous ne pouvez pas concilier un service armé avec votre conscience.

Pjotr Haggens

1) Guillaume Klauser, Objection de conscience : quel impact sur la création d'un service civil en Suisse, Lycée de Denis de Rougemont, 2014, pp 10-11

2) *ibid.*, pp 11-12

3) *ibid.*, p 12

4) Le Monde Civil, l'Objection entre 1960 et 1996, par Niels Rebetez, juillet 2021, p 3

5) G. Klauser, pp 14-15

6) *ibid.*, pp 16-17

7) *ibid.*, p 22

8) *ibid.*, p 18

9) *ibid.* pp 19-21

Et le «Service civil international», vous connaissez ?

Peut-on parler du service civil en Suisse sans rappeler notre ami **Pierre Céréssole** et cette organisation dont il fût le fondateur, à savoir le **Service civil international (SCI)** ? Nous sommes à peu près certains que la quasi totalité des lecteurs de *L'Essor* la connaît, mais revenons-y brièvement...

Le **SCI** est né, en 1920 déjà, de l'idée même de construire la Paix en allant servir son prochain, plutôt que d'aller lui faire la guerre.

À partir de la Première Guerre mondiale, Pierre Céréssole – dont le papa conseiller fédéral avait été président de la Confédération – travaille sans relâche pour tenter de mettre en place un service civil pour les objecteurs, en remplacement des obligations militaires pour les personnes qui se déclarent en conflit de conscience. Outre la pétition fédérale qu'il lança en 1922-1923, ce pionnier de la paix aura l'occasion

de s'illustrer par différents coups d'éclats et manifestations politiques et antimilitaristes en Suisse, qui ont marqué les consciences de l'époque. Rares sont les hommes comme lui qui ont osé confronter leurs contemporains à leurs propres contradictions.

Pierre Céréssole était ingénieur de formation. Homme de conviction, pionnier de la non-violence, il a parcouru l'Europe, l'Asie et l'Amérique, dans le cadre de ses engagements en faveur de la paix. Ami de Romain Rolland et de Gandhi, Céréssole était de toute évidence un personnage d'exception.

Aujourd'hui encore, l'oeuvre de ce pionnier perdure. Le SCI continue de construire la paix par des actes concrets, dont une centaine de camps de travail volontaire organisés dans de nombreux pays. Fort de ses 600 membres, le SCI, dont le siège est à Berne, porte encore fièrement le flambeau.

C'est en 2020 que l'on commémorait le 100^e anniversaire de la création du Service civil international. Cette année-là, le SCI a aussi reçu le huitième prix Civiva. À cette occasion, c'est l'ex-Conseillère fédérale madame Ruth Dreifuss qui avait été invitée à s'adresser aux personnes présentes. Nous reproduisons ici une partie de l'éloge qu'elle a prononcé à cette occasion.

Texte complet: cf. *SCI, Newsletter 3/2020*

Laudatio

« Merci de m'avoir conviée à prononcer la *laudatio* du Service civil international, auquel je voue une profonde reconnaissance pour le travail accompli depuis un siècle et qui ranime le souvenir de plusieurs amis qui ont participé à des chantiers de construction de la paix. Car la paix se construit et se reconstruit à travers l'engagement des hommes et des femmes de bonne volonté. Et l'espoir de déraciner la violence et les injustices doit, elle aussi, être en permanence réanimé.

[Après la Première Guerre mondiale ...] il fallait, comme Wolf Bierman l'a chanté, être fous d'espoir (wir müssen vor Hoffnung verrückt sein) pour croire à la paix. [...]

Il devait être fou d'espoir, Pierre Céréssole, inspiré par l'injonction biblique de transformer les épées en charrues, lorsqu'il a appelé à opposer les pelles aux armes. Lui et ses compagnons de la première heure, devaient être fous d'espoir en effet pour réunir près de Verdun des volontaires anglais, belges, français et allemands. L'espoir, comme la paix, se construisent dans l'engagement concret. La solidarité vécue, pratiquée par les milliers et les milliers de volontaires du Service civil international, ne s'est pas limitée à la reconstruction des ruines laissées par les conflits, puis par les catastrophes

naturelles. Ces volontaires ont aussi apporté leur aide aux personnes déplacées. La promotion du dialogue Est-Ouest et Nord-Sud est venue s'y ajouter. Aujourd'hui, l'organisation centenaire que nous honorons est devenue planétaire.

Car l'espoir et le besoin de paix sont universels. Le SCI continue à mobiliser des hommes et des femmes de bonne volonté, des jeunes surtout qui apprennent dans le travail commun à reconnaître dans l'autre son frère ou sa soeur.

[...] Des dizaines de milliers de jeunes hommes ont été emprisonnés parce qu'il refusaient d'être intégrés dans l'armée. Je pense en particulier à deux amis qui, immédiatement après avoir purgé leurs peines, se sont engagés dans des chantiers SCI. Je me souviens aussi de ce jeune homme qui, aussitôt libéré de prison, est parti comme volontaire à Madagascar; la police fédérale avait tenté, heureusement en vain, d'empêcher son engagement par la Coopération suisse au développement à cause de son casier judiciaire chargé.

Ce n'est qu'en 1996 qu'un service de remplacement a été enfin rendu possible. Mais service de remplacement signifie que la primauté est toujours accordée au service militaire et que le service civil reste du domaine de la politique de sécurité ! Vous le savez, l'accès au service civil est conditionné à un conflit de conscience (examiné jusqu'en 2009 par des experts en conscience) et dure une fois et demi le temps du service militaire. Attirant malgré ces cautèles des milliers de jeunes, le service civil est depuis dix ans la cible de tentatives de les décourager. [...]

Si les réfractaires à la guerre du Vietnam scandaient « faites l'amour, pas la guerre », reprenons ce slogan en lui insufflant l'expérience du SCI: pratiquez l'amour –cet autre mot qui exprime la solidarité– et refusez la guerre. »

L'objection de conscience n'est pas un long fleuve tranquille

Lors de la campagne GSSA « Refus de Servir », maints citoyens-soldats désirant briser le tabou de l'armée, ont dû affronter les Juges des Tribunaux militaires et ont dû subir des procès kafkaïens où tout était prévu d'avance.

Notre pays se targue de respecter les Droits Humains. Pourtant des citoyens sont emprisonnés pour avoir refusé de servir dans l'armée. Malgré leurs motifs honorables, leurs recherches de paix et leurs désirs d'établir d'autres types de relations entre les hommes, des objecteurs de conscience ont été condamnés à passer des mois en prison par des Juges militaires nantis d'un droit absolu qui leur a été accordé par la loi.

Certes des assouplissements ont été octroyés dans le cadre de la Loi Barras et le principe du Service Civil a été inscrit dans la Constitution mais il n'empêche que des hommes pacifiques, ne cherchant que le bien de leur prochain et l'humanisation de la société, se trouvaient derrière les barreaux parce qu'ils refusaient de participer à l'armée. Cette situation est indigne d'un peuple civilisé: nous devons plutôt contester le pouvoir absolu de l'armée et œuvrer à la dissolution de cette institution qui prétend résoudre les problèmes humains par la force et la mise-à-mort. Les guerres, au lieu de justifier l'existence de l'armée, devraient suffisamment nous révolter pour que nous exigions son élimination et que nous rechercherons la résolution des conflits par la non-violence.

Être contre l'armée était déjà considéré comme une faute grave et ne pas y aller devenait un crime passible d'emprisonnement. En cas de refus de servir, le réfractaire était déféré devant la justice militaire; un juge instructeur le convoquait et il devait se présenter devant lui et face à ses questions digne de l'inquisition, lui expliquer ses raisons l'empêchant de servir à l'armée. Et il fallait obtempérer sinon la gendarmerie était mandatée à venir le chercher jusque dans son lit.

Confronté à l'esprit militaire, au style autoritaire, au peu de considération humaniste et à l'absurdité de son fonctionnement, de ses buts et moyens, sont nés en moi des troubles. J'ai donc refusé d'effectuer le dernier cours de répétition alors que j'avais effectué mon école de recrues et presque tous mes cours. L'indignation face à l'obligation militaire, à la soumission non-consentie et à la négation de la personne humaine en tant qu'individu était telle que je ne pouvais plus supporter d'être incorporé à la vie militaire de force. Une fois établi et fixé sur mes convictions personnelles, fort d'une éthique morale et humaniste, je ne voulais plus être le jeu des militaires et j'ai dit non à l'absurde.

Pour moi, le recours à la force armée signifie l'échec de la civilisation. La défense devrait être avant tout le fait d'un dé-

veloppement sain de la communauté et des individus qui la composent. Convoqué au dernier cours de landsturm, j'ai répondu que je faisais plus preuve de volonté de défense dans ma vie quotidienne qu'à l'armée et n'étant plus en mesure d'accepter l'obligation militaire, je ne pouvais plus me consacrer à une activité en contradiction totale avec la recherche de la paix dans laquelle je m'étais engagé*.

La justice militaire prétend juger la conscience

La justice militaire a voulu qualifier mes troubles de psychologiques alors que ceux-ci étaient le fait d'un conflit entre mon éthique humaniste et mes obligations militaires. Le tribunal n'a pas accepté mes «valeurs éthiques fondamentales» ni mes motifs moraux car, selon lui, elles procédaient de la distinction du juste et du faux et non du discernement entre le bien et le mal. Ma conviction morale du pacifisme, mon aspiration à la paix et à la non-violence ont été considérées comme des buts politiques car je prônais un changement du système économique, social et politique où la discussion, la négociation et l'arbitrage seraient les bases.

De plus, ayant cherché la suppression de l'armée, la création d'un service civil basé sur la motivation de l'individu et la construction de la paix plutôt que sur une dissuasion armée fondée sur la puissance militaire, ayant soulevé l'inefficacité de notre système de défense nationale et ayant formulé des critiques à l'encontre des dépenses militaires, le tribunal d'appel ne m'a pas accordé le statut d'objecteur de conscience alors que j'en étais un aux yeux d'un premier tribunal. Ce deuxième tribunal, malgré mes arguments charpentés et très motivés, m'a condamné à la peine de 20 jours d'emprisonnement et à l'exclusion de l'armée en tant que réfractaire.

Ces événements datent de plus de trente ans mais à présent où la Droite cherche par tous les moyens à faire reculer les acquis, à affaiblir le Service Civil et à obliger les jeunes à faire l'armée, mon récit doit servir d'exemple pour résister à la tentation totalitaire en vogue de nos jours et servir de chemin à une résistance pacifique contre l'institution militaire.

Georges Tafelmacher, Pully

* CMLK : fr.wikipedia.org/wiki/Centre_pour_l'action_non_violente

EN FINIR AVEC LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE :

www.gssa.ch/wp-content/uploads/journal/gssa-journal-096-web.pdf

Le procès d'un Objecteur : www.tafel.levillage.org/armee/proces-obj.html

Réponse fédérale à la campagne «Refus de servir» :

www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=19933168

DHS - Objection de conscience :

hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008678/2011-01-13/

Message d'aujourd'hui, pour demain...

Reprenant la formule de l'entretien informel (comme celui où nous discutons de la maladie d'Alzheimer, dans notre forum de décembre), nous partageons avec vous cette fois-ci quelques-unes des réflexions de notre ami Pjotr, rédacteur-invité pour ce numéro.

Bonjour Pjotr ! Dans les pages précédentes, tu nous as dressé un utile historique de la lutte pour la création d'un véritable service civil et nous publions aussi quelques témoignages. Si nous parlions maintenant un peu du futur ?

PHa — Volontiers !

La prédiction est un exercice difficile, surtout quand il concerne l'avenir (!) mais dis-nous un peu: comment vois-tu le futur du service civil et de l'objection de conscience, en Suisse ?

PHa — Eh bien... l'objection de conscience reste une question très actuelle, évidemment, car la guerre n'est pas (encore) une chose du passé; on le voit bien. On aimerait ne pas avoir à se poser ce genre de questions ni avoir besoin d'un service civil – par opposition à un «service militaire» – mais même si les guerres disparaissaient (*on peut rêver*) et si le service militaire était aboli, je pense que la notion même d'un service *civil* garderait sa raison d'être (au sens de servir les autres, dans la société civile). Cela pourrait tout-à-fait perdurer car non seulement il resterait utile et nécessaire, en regard des besoins, mais servir les autres est aussi pour soi un moyen de grandir, en tant qu'être humain.

Un monde sans guerre. Y arriverons-nous un jour ?

PHa — Un jour peut-être, mais pas pour le moment, on dirait bien. D'ailleurs, même si nous connaissions de nouveau à l'avenir quelques années ou quelques décennies sans guerres ouvertes, comme ce dont nous avons pu bénéficier en Europe (de 1945 à 1995) ou ailleurs dans le monde par périodes, il y aurait lieu de rester attentif n'est-ce pas, de «*veiller au grain*», comme on dit... Car au fond, la Paix n'est pas que la seule absence de guerre ou de conflits violents. C'est d'abord un état intérieur, puis un phénomène social qui se construit, qu'il faut entretenir. Sinon, on risque bien de voir la guerre renaître de ses cendres, comme le phénix...

Il y a longtemps que les Suisses n'ont pas connu de guerre chez eux l'esprit guerrier n'est-il pas en recul, dans notre pays ?

PHa — Je ne pense pas. D'ailleurs, il n'y a qu'à regarder à ce sujet les budgets de l'armée, dans notre pays. Des milliards de francs y sont consacrés chaque année. Et si nous avons assisté à quelques réductions des dépenses par le

passé, c'est maintenant reparti à la hausse de plus belle. Et c'est évidemment préoccupant. Comparativement, on ne met que peu de moyens pour construire concrètement la paix. Dans l'ensemble, on ne voit toujours que l'armée et l'augmentation de l'armement comme solution pour faire face aux dangers que l'on craint. La peur que beaucoup de nos concitoyens ressentent dicte cela.

Tu relèves que la tendance actuelle ne va pas dans le bon sens. Le Service civil est-il aussi menacé ?

PHa — Ahhh... Oui, oui, mais cela ne date pas d'hier ! Depuis 30 ans, le Parlement et/ou le Conseil fédéral reviennent à la charge contre le service civil, tous les deux ou trois ans à peu près. Qu'elle se manifeste à petites touches ou avec de gros sabots, selon la situation politique du moment, la volonté de certains de faire reculer ce droit de nos jeunes concitoyens n'a pas faibli. C'est pourquoi nous devons tous – jeunes comme vieux – veiller au grain, comme je le disais précédemment.

Tu parles des jeunes. Qu'en pensent-ils, d'après toi ?

PHa — Il y a de tout, évidemment. Mais au vu de l'évolution actuelle de la situation géo-politique et des images terribles que les médias leur apportent, je crains que les jeunes (*comme nous d'ailleurs*) ne développent un peu malgré eux une attitude plus belliqueuse. Je crains que certains n'en viennent à se dire que «*ce n'est peut-être pas une si mauvaise chose que d'apprendre à se servir d'une arme; on ne sait jamais...*». Or, la militarisation actuelle n'est évidemment pas – n'a jamais été, d'ailleurs – une voie vers la paix.

Et si tu avais un message à leur faire passer, quel serait-il ?

PHa — Je leur dirais de continuer à s'engager, pour la planète (*comme ils le font déjà dans leurs luttes pour le climat*), pour leurs frères humains et aussi pour la paix. Manifester sert à passer un message à nos dirigeants, certes, mais ça ne suffit pas. S'engager concrètement se fait dans la durée, en donnant de son temps et de sa personne. C'est lire, se former, forger ses convictions... puis agir avec une certaine constance, dans un temps long. La paix véritable vaut cet effort.

Propos recueillis fin janvier, de manière informelle, autour d'un dîner «crêpes».

La vertu s'apprend plus par l'exemple que par les discours ou les livres. La meilleure pédagogie, c'est l'action !

André Comte-Sponville

Le combat actuel pour le service civil

Vous vous souvenez peut-être – du moins pour certains d’entre vous – de la période épique de la lutte pour la reconnaissance d’un véritable service civil en Suisse. C’était le temps où nos jeunes concitoyens allaient en prison pour leurs convictions de vouloir servir, mais *autrement*.

Et si vous n’avez pas connu cette époque, les pages précédentes de ce forum vous auront permis de vous y plonger... Mais qu’en est-il aujourd’hui ? *Quid* du proche avenir, en matière de service civil ? Se développe-t-il ? Recule-t-il ? Qui se préoccupe de cette question, la défend, la fait évoluer ?

Il existe en fait une organisation dont vous ignoriez peut-être l’existence. Il s’agit de la **fédération suisse du service civil CIVIVA**. Elle a été fondée le 20 août 2010 à Berne par des organisations pacifistes proches du service civil. Il s’agissait alors de créer une faîtière nationale et de réagir aux attaques toujours plus virulentes contre le service civil. En 2013, d’autres organisations ont rejoint CIVIVA: la Société des civilistes suisses (GSZ) et le centre de conseils *zivildienst.ch*, par exemple.

8

À l’heure actuelle CIVIVA – indépendante des partis politiques – peut compter sur le soutien d’une large palette de partis et d’organisations. La fédération compte plus de 100 membres collectifs et près de 1000 membres individuels, provenant de toutes les régions du pays.

Cette fédération s’engage donc auprès du public et dans la sphère politique pour maintenir et développer le service civil. Elle publie notamment le journal « *Le Monde Civil* », son bulletin trimestriel. Ainsi, CIVIVA est en contact avec les autorités et les politiques, certes, mais pas seulement.

Elle est aussi en contact avec les établissements d’affectation et les civilistes eux-mêmes. En effet, cette fédération aide les personnes et les établissements d’affectation en cas de problèmes ou de questions en lien avec le service civil ou avec l’obligation de servir en général. Cette aide prend la forme d’entretiens de conseils personnalisés pour les civilistes ou ceux qui songent à choisir cette voix. Les conseillers bénévoles de CIVIVA sont donc à leur disposition à propos de questions relatives au service civil, à la protection civile ou à l’armée.

Il me semble important d’ajouter que CIVIVA est indépendante des autorités et des grand·e·s donateur·ice·s. Ce sont les cotisations des membres qui rendent possible son travail. Si ça vous dit de les soutenir, vous pouvez devenir membre de CIVIVA à titre individuel, leur faire un don, ou même un legs.

À titre d’exemple de son action sur le plan politique, citons sa récente prise de position, lorsque CIVIVA a participé à la procédure de consultation de la révision de la loi sur le service civil:

« (...) CIVIVA est convaincue que le service civil fonctionne très bien dans sa forme actuelle et qu’il est d’une grande utilité pour la société et pour l’environnement. Le service civil est efficace, organisé de manière efficiente et il est à la fois utile dans son ensemble et porteur de sens pour les civilistes. C’est pourquoi CIVIVA rejette entièrement la révision de la loi sur le service civil. Ceci également parce qu’il s’agit des mêmes mesures qui ont déjà été mises en consultation en 2018 et qui ont déjà été rejetées par le Parlement lors du vote final en 2020.

Les prestations du service civil dans l’intérêt public diminueraient massivement en raison des mesures proposées, alors que les besoins augmentent, comme l’écrit également l’Office fédéral du service civil dans sa stratégie 2024+. Le Conseil fédéral prévoit une baisse de 40 % des admissions au service civil. Il faut donc s’attendre à une baisse massive du nombre de jours de service civil accomplis.

Cela se ferait notamment au détriment des grands domaines d’activité dont les cantons et les communes sont responsables : le social, l’enseignement, la santé, la protection de l’environnement et de la nature – tous des domaines d’activité dans lesquels la pénurie de personnel qualifié est déjà marquée aujourd’hui et le sera encore plus à l’avenir. Les affectations de service civil dans ces domaines d’activité sont un atout pour le fonctionnement de la société et la cohésion sociale. Cela entraînerait également des conséquences négatives sur la qualité de l’encadrement.

Une modification de la loi sur le service civil doit s’intéresser au service civil et non pas tenter de résoudre les problèmes flous de l’armée. Il est politiquement discutable de détériorer un système qui fonctionne bien au profit d’un autre. Les problèmes doivent être résolus là où ils existent. Le service civil doit être adapté aux besoins de la société et non à ceux de l’armée. »

Voilà qui est clair. En ce début de 2025, les tentatives de déconstruction du service civil continuent. Par exemple, certains proposent de réintroduire l’examen de conscience comme condition d’admission, alors qu’elle fût abolie en 2008 déjà (cf le site *parlement.ch*, cherchez-y simplement le postulat «**25.3010**»).

S’il le fallait, ce seul exemple suffit à nous rappeler qu’il nous faut, pour soutenir nos civilistes et CIVIVA, contribuer chacun selon nos possibilités à préserver le principe et l’existence, dans ce pays, d’un véritable service civil.

Mario Bélisle
(& source: CIVIVA.ch)

Coup de patte

Journal ou réseau social?

Aujourd'hui, ce qui fait la différence entre un organe de presse respectable et un réseau social avide de « clics » – donc de gros sous –, tient en deux mots. Le premier de ces mots est un verbe, le verbe vérifier. La déontologie journalistique réclame en effet que chaque information soit dûment vérifiée. L'écrasante majorité des réseaux sociaux ne s'embarrasse pas de tels dispositifs et de moins en moins de journaux – autrefois respectables – poursuivent cette pratique. Rares demeurent les résistants qui pensent, à juste titre, que c'est là une exigence minimale due au lectorat. Ainsi, même dans nos colonnes, on trouve des contre-vérités, des approximations et des « erreurs » plus ou moins volontaires qui conduisent à des informations biaisées, voire antinomiques. On veut croire que leurs auteurs se laissent emporter par leurs opinions, leurs passions, leurs croyances et leurs convictions, mais c'est précisément lors de ces occasions qu'il convient d'observer la règle.

Le deuxième de ces mots est : propriété. Qui est, ou qui sont les propriétaires d'un organe de presse, fût-il médiatique, électronique ou sur papier? Depuis 2013, Jeff Bezos s'est offert le *Washington Post*, journal longtemps exemplaire. Tout allait bien dans le meilleur des mondes jusqu'à l'apparition d'Elon Musk qui, après avoir racheté *Twitter*, renommé « X » – ça veut tout dire – avant de vassaliser à coups de \$, le futur président. Vu de chez Bezos avec son entreprise spatiale Blue Horizon, Amazon et le *Washington Post*, il a bien fallu se positionner, histoire de ne pas trop laisser d'avantages à Elon Musk, Space X, Tesla et X. Or, une dessinatrice, Ann Telnaes, a dû démissionner après avoir caricaturé le patron. Le *Washington Post* vient de perdre, en deux jours, une crédibilité patiemment construite depuis 1877. Par ailleurs, on apprend que Monsieur Bezos a donné un million de \$ au « fonds d'organisation de l'investiture de Trump », c'est dire combien cette cérémonie fut « spontanée ». Cette généreuse contribution est intervenue après que Jeff Bezos ait été reçu à Mar-a-Lago par le futur occupant du bureau ovale qui a promis de « redresser » les médias qu'il appelle « les ennemis du peuple ». On s'en lèche les babines à l'avance, ça va être sportif et... stalinien tout à la fois.

Sur le dessin d'Ann Telnaes, on reconnaît Jeff Bezos, (Amazon), Mark Zuckerberg, (*Face Book*), Sam Altman, (Open AI) et Patrick Soon-Shiong, (*Los Angeles Times*), sans oublier Mickey Mouse (représentant évidemment la Walt Disney Company), propriétaire, comme c'est curieux, d'ABC News, chaîne qui a lâché 15 millions de \$ pour clore une procédure en diffamation de... Donald Trump. Tous ces milliardaires se prosternent au pied d'une monumentale statue du futur président. Édifiant spectacle... la prostitution ne se cache pas toujours là où on l'imagine.

Vous, je ne sais pas, mais là, la nausée... me guette.

Marc Gabriel

Coup de griffe

Un avis comme un autre

Le premier ministre israélien a raté l'occasion d'entrer dans l'histoire, de tout tenter pour libérer les otages. Au lendemain du massacre du 7 octobre 2023, une idée folle a traversé mon esprit et je m'étais dit ce qui suit...

Et si au matin du 8 octobre, le premier ministre avait convoqué la presse internationale pour faire une déclaration fracassante, inattendue : le gouvernement propose au Hamas de libérer les otages en échange des territoires occupés depuis 1967. De plus, si cet échange est accepté par le Hamas, Israël proclamera la naissance de l'Etat Palestine dès le retour des otages. Idée folle? Pas vraiment... Depuis le début des bombardements sur la bande de Gaza, l'opinion publique s'est détournée, elle a oublié l'horreur de l'attaque barbare du 7 octobre. Il est vrai qu'entre temps, les bombardements n'ont eu de cesse. Destruction massive, pourrait-on dire à juste titre.

Le pilonnage effectué sur cette étroite bande de terre n'a rien résolu. Les négociations sous les bons offices de l'Égypte et du Qatar n'ont débouché sur rien. Le cessez-le-feu n'a pas encore eu lieu. Les otages n'ont pas été libérés. Personne ne sait s'ils sont encore en vie. De nouveaux fronts se sont ouverts. La guerre contre le Hezbollah a fait rage au Liban. Les rebelles Houthis du Yémen s'en mêlent. Et à présent, c'est le destin de la Syrie qui est incertain. Comme dans un jeu de dominos, la traînée de poudre se propage de pays en pays. Combien de morts faudra-t-il compter pour que cette région trouve le calme et le bonheur de vivre?

Entre temps, nous n'aurions pas vu cette montée d'antisémitisme virulent dont nous sommes témoins ou victimes. Nous n'aurions pas à entendre des discours belliqueux, sorte de relents venant d'un autre âge au sujet des Juifs. Nous n'aurions pas à lire des articles erronés sur l'historique tumultueux de cette région. Chaque révisionniste qui prend la plume ou s'exprime de vive voix y va de son imaginaire délirant accommodant à sa sauce haineuse l'histoire. Certaines personnes allant jusqu'à confondre une religion et une nationalité! Entre un peuple et son gouvernement. La confusion est totale dans certains esprits. C'est triste de constater les lacunes de certains orateurs. Pourtant, dans nos contrées, il est fort aisé de se documenter, les livres ne sont pas encore interdits, ils sont à portée de main, consultables en ligne...

Quand pourrons-nous visiter tous ces pays bibliques qui regorgent de trésors archéologiques? Quand pourrons-nous à nouveau prendre le train pour aller jusqu'au Caire et bien plus loin encore? Voyage au cœur des pays mythiques cités dans la Bible, c'est pour quand? Pour bientôt? Ou bien jamais?

Attention à la fermeture automatique des portes du TGV Orient-Express en direction d'Alexandrie. Départ dans deux minutes... Le...?

Emilie Salamin-Amar

La société libre et ses ennemis

Le philosophe Karl R. Popper (1902-1994), d'origine autrichienne, craignant la montée du nazisme dans les années 1930 et la possible annexion de son pays à l'Allemagne (l'Anschluss), cherche un pays plus sûr. En 1937, il obtient un poste d'enseignant à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, et c'est là qu'il passera toutes les années de la Seconde Guerre mondiale.

À l'autre bout du monde, il reste pourtant profondément touché par les événements en Europe, qui s'étendent finalement au monde entier. Il dira plus tard qu'il s'est senti l'obligation de « livrer son propre effort de guerre » durant ces années néo-zélandaises. Ce qu'il désigne ainsi, c'est l'écriture d'un livre en deux tomes, qui paraîtra à Londres en 1945, en version originale anglaise : *The Open Society and Its Enemies*. Retravaillé plus tard en allemand, il sera publié dans de nombreuses langues (en français : Éd. du Seuil, Paris, 1979).

Ce livre est pour Popper un effort de guerre, parce qu'il s'attache à dégager de manière critique les racines philosophiques des deux totalitarismes qui d'abord sympathisent un moment, puis s'affrontent sur les champs de bataille de l'Est de l'Europe : le nazisme, un totalitarisme de droite, et le stalinisme, un totalitarisme de gauche. Tous deux aboutissent à une société fermée, totalement répressive. Selon Popper, cette fermeture de la société est due à une conception fermée de l'histoire : le projet totalitaire, de part et d'autre, se conçoit comme la réalisation des idéaux inscrits dans l'orientation profonde de l'histoire, et donc comme l'accomplissement de l'avenir radieux vers lequel l'histoire tout entière tend. Popper parle d'un historicisme, qui peut prendre des visages très variés, celui d'une race allemande enfin rétablie dans sa pureté ou celui d'une glorieuse société sans classes.

Ce danger d'un historicisme, et donc d'une société fermée, Popper le repère déjà dans la manière dont Platon pense organiser la république, et plus tard dans l'idéalisme allemand, chez Hegel notamment, puis dans le marxisme, dans leur manière de penser la nécessité du déroulement de l'histoire. Dès lors, son effort de guerre sera de réaffirmer la société ouverte contre les « descendants » nazis et soviétiques de ses ennemis.

Pour ce faire, il retourne à Socrate et à sa culture du dialogue et du libre débat. Il voit l'héritage de ce philosophe antique dans les Lumières du XVIII^e siècle, en particulier dans leur manière de mettre en place la démocratie libérale, en la fondant sur les droits inaliénables de l'homme et du citoyen, contre les monarchies qui se veulent de droit divin.

Certes, les totalitarismes avec lesquels Popper se battait il y a 80 ans depuis la Nouvelle-Zélande n'occupent plus le devant de la scène. Mais nous avons affaire aujourd'hui à bien d'autres ennemis de la société ouverte, et il pourrait donc s'avérer utile pour nous de redécouvrir son effort de guerre philosophique. Les droits humains, chers aux philosophes des Lumières, puis réaffirmés clairement au sortir de la Seconde Guerre mondiale par l'ONU, sont sous pression. Sans gêne, certains se déclarent « anti-Lumières » et justifient l'existence de démocraties illibérales (une contradiction dans les termes !).

Peu à peu, on conteste la portée universelle des droits humains en soulignant qu'ils sont historiquement et culturellement limités. La crainte des terroristes ou même simplement des requérants d'asile conduit à restreindre, voire à supprimer certains droits fondamentaux. La société multiculturelle fait peur, et certains pensent qu'il faudrait imposer le respect d'une culture dominante, plutôt que de tolérer toutes les cultures.

Les mouvements d'extrême-droite qui se développent et se renforcent aux quatre coins de l'Europe et ailleurs, flirtent constamment avec des groupes néo-nazis qui n'hésitent pas à scander de vieux slogans racistes et, trop souvent, à les traduire dans des actes violents contre tout ce qui est « autre ». Ce qui nous sépare devient ainsi plus fort que ce qui nous unit dans le partage de la même condition humaine.

Voilà, brièvement évoqués, quelques symptômes d'une société qui tend à se fermer. Comme ils divisent, ils génèrent des risques de guerre, car les solutions prônées sont massives, tranchées, sans nuances : « Y'a qu'à... ». La société ouverte est plus difficile à assumer, car elle n'a pas de solutions simples. Pour en relever le défi, il faut chercher ensemble à résoudre les problèmes, s'accorder sur des tentatives sans garantie de réussite, accepter qu'on a pu se tromper et revoir ce qu'on pourrait faire mieux, sans certitudes ultimes. L'ouverture est à ce prix d'un vivre ensemble sans cesse à remettre sur le métier.

L'effort de guerre, c'est donc, dans ce vivre ensemble, un effort de paix, et comme le disait Friedrich Dürrenmatt, lecteur assidu de Popper : « La paix, il faut en passer l'épreuve, il faut l'éprouver, l'endurer ; d'une manière bien précise, cela est peut-être beaucoup plus difficile que de passer par l'épreuve d'une guerre. » (Centre Dürrenmatt Neuchâtel – Cahier N° 9, 2006, p. 68)

VENTS CONTRAIRES

Le Parti socialiste suisse face aux crises économiques et à l'essor du néolibéralisme (1973-1995)

Hadrien Buclin, Éditions Livreo Alphil, 248 pages, août 2024

Sous le titre « Vents contraires », le professeur Hadrien Buclin vient de publier une étude très fouillée sur les luttes du Parti Socialiste Suisse de 1973 à 1995. Différemment de ceux qui se sont intéressés à ce sujet, Buclin se réfère aux procès-verbaux du comité central et à toute une littérature journalistique.

Il montre les interférences avec le monde syndical dont les responsables sont souvent actifs dans ce parti. Il met en évidence les difficultés dues au triomphe du néolibéralisme, aux crises économiques successives, aux exigences des militants issus du grand brassage de 1968, à l'arrogance des milieux financiers. Il ressort que ce parti est fondamentalement démocratique, qu'après Schmid et avant Levrat, les deux présidents Hubacher et Bodenmann ont tiré ce parti vers la gauche, mais sont restés très attachés à la participation de leurs membres aux exécutifs fédéraux, cantonaux et locaux.

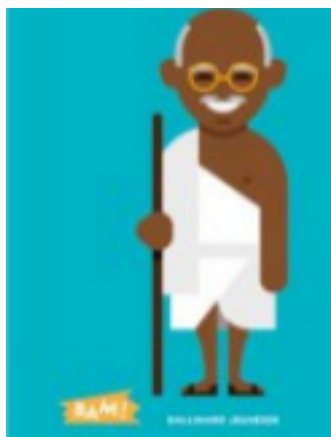
Il rappelle à ce sujet le grand débat du 12 février 1984, où le congrès du PSS a discuté pendant 11 heures pour savoir s'il allait continuer à envoyer ses membres siéger au Conseil fédéral. En effet, peu avant, les Chambres avaient élu à ce poste l'un de ses représentants les plus consensuels, Otto Stich, contre la candidate socialiste désignée par le groupe du PS, Liliane Uchtenhagen. Cela avait créé un climat de révolte à la base du parti et nombreux étaient les socialistes qui demandaient une cure d'opposition. Revenir plus forts, voir majoritaires, après quelques années de combats hors de cette institution était leur ambition. De toute façon, ses représentants du PSS étaient obligés de soutenir les positions du collègue, souvent contre les positions de leur propre parti.

La cohabitation de ces deux ailes dans ce PSS est un exercice d'équilibre constant jusqu'à la fin du 20^e siècle. J'encourage tous ceux qui sont impliqués à un titre ou à un autre dans la défense des travailleurs et des travailleuses, des personnes âgées, des locataires ou de la simple justice sociale à lire ce livre passionnant, édité aux Éditions Livreo Alphil. Ce sera pour eux une manière d'approcher les difficultés de ceux qui les défendent et visent, même par de petits pas, à améliorer leur quotidien.

Pierre Aguet

40 ARTISANS DE PAIX

Sandrine Mirza, illustré par LeDuo, Gallimard Jeunesse

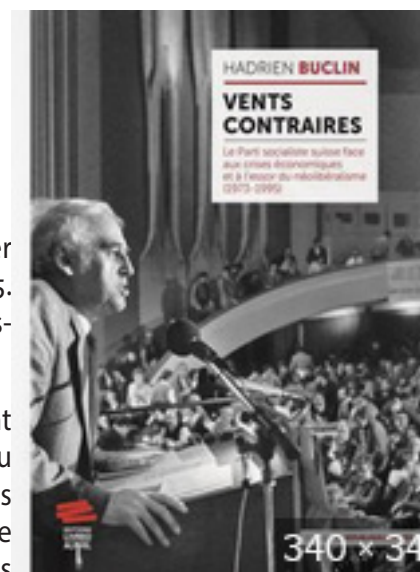


Une fois n'est pas coutume, pourquoi ne présenteriez-vous pas dans L'Essor un livre pour enfants ? Surtout que nous sommes nombreux et nombreuses à être entourés de nos petits enfants, maintenant... Alors si on parle de culture de paix, qu'on veut éduquer nos enfants à la paix, et par dessus tout qu'on veut pour eux **un monde en paix**, le livre – et le moment de la lecture du soir – reste un médium efficace, non ? Alors je vous suggère déjà celui-ci.

Il contient le portrait de 40 hommes et femmes qui, au cours des deux derniers siècles, ont œuvré à la paix dans le monde. Emmanuel Kant, Jean Jaurès, Otto Dix, Pablo Picasso, Charlie Chaplin, Gandhi, Martin Luther King, Nelson Mandela...

Pour chaque personnalité, on retrouve le contexte de son combat, sa biographie, ses engagements, ses actions, sa postérité. De quoi aider nos jeunes à comprendre que le monde a eu (et aura) besoin de gens qui sont prêts à incarner leurs convictions !

Cosette Berger



Camps de ski bilingues

Le canton de Genève organise des camps de ski pour les écoliers dans des stations où arrivent également des écoliers partenaires alémaniques..

Apprendre à mieux connaître la langue et la culture d'une autre classe tout en profitant ensemble du ski et du snowboard: tel est l'objectif des camps de neige «**Deux Im Schnee**».

Saluons cette occasion donnée à nos jeunes de faire mieux connaissance avec leurs compatriotes. Un Genevois et un Zurichois sur chaque arbalète du remonte-pente et hop: espérons qu'ils vont se parler...

Source: *Canton de Genève*

Nourriture à partager

Les journées s'allongent, le printemps approche. Nous nous réjouissons du retour du printemps, surtout peut-être ceux qui aiment jardiner. Semer, planter, cultiver fruits et légumes dans des jardins potagers sur la voie publique jardins. Puis récolter et partager le fruit de ces récoltes avec tous les habitant-e-s. Librement, gratuitement: «*Je sème, tu arroses, elle récolte*». Envie d'essayer ? Ce sont...

Source: *Les incroyables comestibles*

Une utopie qui perdure

Neve Shalom continue d'exister et de rapprocher les Israéliens et les Palestiniens.

Fondé en 1969 après la guerre des 6 jours sur sol israélien, ce village prospère dans un contexte de tensions dont nous entendons parler constamment. L'école du village accueillait 14 enfants à ses débuts, maintenant elle en compte plus de 300.

L'éducation se fait de manière bilingue, dès le jardin d'enfants, les classes sont gérées par une personne de langue arabe et une autre parlant hébreu.

Là-bas, la vie en commun et le respect de l'autre entrent dans l'ADN des habitants. Il y avait espoir de créer d'autres villages de ce type en Israël. L'existence de celui-là, au moins, est quand même une bonne nouvelle.

Source: *RTS, film «Oasis de Paix»*

Graines de Paix

Une organisation active en Suisse depuis 2005, qui agit dans les écoles et auprès de nos jeunes, par toutes sortes d'activités et d'action pour la paix.

Source: www.grainesdepaix.org

Citoyens pour la santé

Nous venons d'apprendre que trois tables rondes citoyennes seront organisées prochainement dans notre pays. Cette première série de rencontres a pour thème notre système de santé.

Le but: pour échanger des idées concrètes et récolter les suggestions de la population, afin de communiquer ses desideratas aux autorités politiques.

Nous avons pris contact avec les organisateurs, irons participer à leur prochaine rencontre... et vous en rendrons compte dans un article de notre numéro d'avril.

D'ici-là, nous avons estimé que toutes les démarches citoyennes qui donnent la parole au peuple... constituent de «bonnes nouvelles», non ?

Source: *L'Essor*

Les Bonnes nouvelles de ce numéro ont été rassemblées par quelques-uns des nouveaux participants de notre équipe. **Merci à tous !**

Vous avez aussi des bonnes nouvelles à partager avec nos abonné-e-s, une fois tous les deux mois ? Si oui ...

Écrivez-nous !

Prochain numéro de l'Essor n° 2 / avril 2025

Prochain numéro : « **Forum libre** »

Selon l'habitude maintenant bien établie, un forum sur deux (*environ*) est thématique, en alternance avec un forum libre.

Après décembre et ce numéro de février qui tous deux portaient sur un thème, celui d'avril sera de nouveau un forum libre.

Envie d'écrire dans l'Essor, ou de nous proposer un thème pour les forums suivants ? Consultez notre page :
www.journal-lessor.ch/redaction

Pour ce prochain **forum libre**, envoyez-nous vos textes ou annoncez-les nous d'ici au **31 mars**, à cette adresse :

redaction@journal-lessor.ch

L'Essor

Journal indépendant travaillant au rapprochement entre les humains et à leur compréhension réciproque.

IMPRESSUM

Équipe de rédaction : Edith Samba, Rémy Cosandey, Yvette Humbert Fink, Margaret Zinder, Mario Béliisle, Gloria Barbezat, Daniel Jeanneret, Piotr Haggenjos
Les personnes intéressées à participer à l'Équipe de rédaction peuvent nous contacter.

Contact et articles : redaction@journal-lessor.ch

Administration : Mario Béliisle • 076 425 48 10
abonnements Tunnels 16, 2300 La Chaux-de-Fonds
& retours info@journal-lessor.ch

Pour s'abonner, versez : CHF 36.- l'an (pour six numéros) au compte ...
PostFinance IBAN >> **CH 97 0900 0000 1200 2620 0**

Site web : www.journal-lessor.ch
I.S.S.N. **ISSN 1023-5663**

Mise-en-page : Journal l'Essor
Impression : Imprimerie Monney Services SNC